

PROCÈS-VERBAL de la quatre-cent-trente-deuxième réunion (extraordinaire) de la **COMMISSION DES ÉTUDES** de l’Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le jeudi 5 février 2026 à 9 h, au Pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 26 FÉVRIER 2026

Membres	Présence	Absence	Membres	Présence	Absence
APETOH, Komlan Kévin Étudiant	X		LAFOND BASSIL, Gabriel Étudiant		X
BEAUDRY, Simon Doyen de la recherche et de la création		X*	LAM, Abdoul Aziz Étudiant		X
BEN AMOR, Salma Professeure		X*	LANGLAIS, Dominique Chargé de cours	X	
BOURGON, Vincent Étudiant	X		LE GALL, Véronique Co-directrice — Module des sc. administratives	X	
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X		NOËL, Martin X. Responsable de programme cycle supérieur	X	
DÉRY, Chantal Professeure	X		PELLETIER, Daniel Co-directeur — Module des sc. administratives	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l’enseignement et à la réussite par intérim (VRER)	X		PLOURDE, Lorraine Étudiante	X	
FECTEAU, Stéphanie Professeure	X		RAZAFIMAHEFA, Ntsoa Étudiant	X	
HARVEY, Nicolas Chargé de cours	X		SERGEANT, Pascal Chargé de cours	X	
LABERGE, Murielle Rectrice		X*			
Personnes convoquées	Présence	Absence	Personne invitée	Présence	Absence
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l’administration et aux ressources (VRAR)		X	-	-	-
Secrétaire générale	Présence	Absence	Attachée d’administration	Présence	Absence
OUELLET, Me Sophie	X		CICARDA, Amélie	X	
*Absence motivée.					

Le président de l’assemblée, monsieur Denis Dubé, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 01.

1.- **Adoption de l’ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l’unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- Adoption de l’ordre du jour

Affaires courantes

- Consultation de la commission des études relative au renouvellement du mandat de monsieur Simon Beaudry à titre de doyen de la recherche et de la création (**À huis clos**)
- Prochaine réunion (26 février 2026)
- Clôture de la séance

Affaires courantes

2.- Consultation de la commission des études relative au renouvellement du mandat de monsieur Simon Beaudry à titre de doyen de la recherche et de la création (À huis clos)

Le premier mandat du titulaire actuel du poste de doyen de la recherche et de la création, monsieur Simon Beaudry, prendra fin le 1er avril 2026 (résolution 467-CA-7228 – annexe 1).

Conformément à l'article 4.2 du Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création, ci-après « le Règlement », monsieur Beaudry a confirmé à la rectrice son intention de solliciter un renouvellement de son mandat.

La secrétaire générale a ainsi procédé au processus de consultation édicté par le Règlement. Monsieur Beaudry a d'abord rencontré la communauté universitaire, en présentiel et par visioconférence, le 20 janvier 2026 à Gatineau et le 22 janvier 2026 à Saint-Jérôme. La consultation s'est tenue du 21 janvier au 4 février 2026 auprès des personnes et instances identifiées par le Règlement, soit :

- les membres du corps professoral;
- les directeurs de départements et de modules;
- les responsables de programmes de cycles supérieurs;
- les responsables d'unités de recherche reconnues (ceux qui font l'objet de financement);
- le comité de la recherche et de la création (à titre de comité);
- le comité d'éthique de la recherche (à titre de comité).

La commission des études est maintenant invitée à se prononcer, à titre de commission, à l'égard du renouvellement de mandat de monsieur Simon Beaudry en tant que doyen de la recherche et de la création, et ce, conformément à l'article 4.1.7 du Règlement.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 432X-CE-3498 concernant la consultation de la commission des études relative au renouvellement du mandat de monsieur Simon Beaudry à titre de doyen de la recherche et de la création; laquelle est jointe en appendice.

3.- Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 26 février 2026.

4.- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 9 h 06.

Original signé par:

Le président d'assemblée

Original signé par:

La secrétaire générale